

Le 18 janvier 2018, le Conseil de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, dûment convoqué le 12 janvier 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'Arsac, sous la présidence de Monsieur Gérard DUBO

Présents :

• **ARCINS** : M. GANELON, M. AMBROSINO • **ARSAC** : M. DUBO, Mme DUCOURTIOUX, M. HAUTIER • **CUSSAC FORT MEDOC** : M. FEDIEU, M. MARTIN • **LABARDE** : M. FONMARTY, M. LIAUBET • **LAMARQUE** : M. SAINT-MARTIN, Mme GUYON • **LUDON MEDOC** : M. DUCAMP, Mme VALLIER, M. HEBRARD • **MACAU** : Mme COLMONT-DIGNEAU, M. LALANNE, Mme SAVIN de LARCLAUZE, M. DELHOMME • **MARGAUX-CANTENAC** : M. BERNIARD, M. DEGAS, Mme MARTIN, M. BRUNO, Mme OUVRARD • **LE PIAN MEDOC** : M. MAU, Mme BEZAC, M. PAGNAC (délibérations 04 à 15 et 17 à 26), Mme BENTEJAC, Mme JEGOU, M. DECAUDIN, M. KLOTZ • **SOUSSANS** : M. RAPAU, M. GINESTET, Mme MAURIN

Absents excusés :

Mme HENRIEY pouvoir à Mme DUCOURTIOUX, Mme SEGUIN pouvoir à M. FEDIEU, Mme MARCATO pouvoir à M. DUCAMP, M. DE ZEN pouvoir à M. HEBRARD, M. SICHEL pouvoir à M. BERNIARD, M. VELLA pouvoir à M. MAU

Secrétaire de séance :
M. LIAUBET

Conseillers en exercice : 39

Présents : 32 (délibérations 01, 02, 03, 16)
33 (délibérations 04 à 15 et 17 à 26)

Votants : 37 (délibération 01)
38 (délibérations 02, 03, 16)
39 (délibérations 04 à 15 et 17 à 26)

Avant de commencer la réunion, le Président propose d'ajouter la délibération « 2018-1801-16 Demande de subventions DETR et FSIPL – Année 2018 - Modification » à l'ordre du jour. Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité.

Administration Générale

Rapporteur : Gérard DUBO

2018-1809-01 Procès-verbal du Conseil Communautaire du 28 septembre 2017 – Adoption [Adoption à l'unanimité]

2018-1801-02 Installation d'un conseiller communautaire

Suite au décès de Monsieur Gil PILONORD, il convient d'installer un nouveau conseiller communautaire.

2018-1801-03 Création et composition des groupes de travail – Modification [Adoption à l'unanimité]

Pour faire suite aux changements de délégations de certains Vice-Présidents et à l'élection du 10ème, il convient de remanier deux groupes de travail et de nommer les nouveaux délégués pour un troisième.

Finances/Évaluation des charges/CAO/Développement économique/Ressources Humaines

Rapporteur : Didier MAU

2018-1801-04 Budget principal 2018 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

2018-1801-05 Budget annexe Eau Potable 2018 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

2018-1801-06 Budget annexe Assainissement collectif 2018 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

2018-1801-07 Budget annexe Assainissement non collectif (SPANC) 2018 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

2018-1801-08 Budget annexe GEMAPI 2018 – Approbation [Adoption avec 37 voix pour et 2 abstentions]

2018-1801-09 Budget annexe Aygue Nègre 2018 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

2018-1801-10 Budget annexe Chagneau 2 2018 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

2018-1801-11 Budget annexe Terre de Pont 2018 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

2018-1801-12 Budget annexe Le Cartillon 2018 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

2018-1801-13 Demande de subvention – Travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement sur les communes d'Arsac et Margaux-Cantenac – Approbation [Adoption à l'unanimité]

La CdC, désormais compétente en matière d'eau et d'assainissement, souhaite poursuivre le programme de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées engagé par les communes de son territoire. Le présent dossier correspond à la 3ème tranche du programme initié par le SIEA d'Arsac. Il s'agit de solliciter les subventions auprès des partenaires.

2018-1801-14 Budget principal – Modification n°2 de l’Autorisation de Programme et Crédits de Paiements (AP/CP) pour l’agrandissement et la réfection de la déchèterie d’Arsac – Approbation [Adoption à l’unanimité]

Vu la délibération n° 2017-1304-35 approuvant la modification de l’AP/CP pour l’agrandissement et la réfection de la déchèterie d’Arsac, les travaux n’étant pas terminés sur l’année 2017, il est proposé de modifier l’Autorisation de Programme et d’en reporter le solde des crédits de paiement sur l’année 2018.

2018-1801-15 Convention de remboursement des frais de confection de repas des mercredis de janvier à juin 2011 pour l’ALSH de Macau avec la commune de Macau – Autorisation de signer [Adoption à l’unanimité]

Lors du transfert de la compétence ALSH, la CdC se chargeait de faire livrer les repas par son prestataire SRA Ansamble. La Commune de Macau continuait de confectionner les repas des mercredis midi sur une période courant de 2003 à juin 2011. La convention initiale de prestations ne couvrait pas la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011. Aussi, à la demande de la Trésorerie de Pauillac, une convention actant les modalités de remboursement des repas ALSH pour la période du 1^{er} semestre 2011 est nécessaire à l’appui du mandat de paiement.

2018-1801-16 Demande de subventions DETR et FSIPL – Année 2018 – Modification [Adoption à l’unanimité]

Vu la délibération 2017-2311-113, Vu la circulaire du 13 décembre 2017 relative à la DETR 2018 qui modifie les plafonds des opérations concernées, il est proposé de modifier le plan de financement.

2018-1801-17 Terrain à vocation économique – ZA du Cartillon – Cession d’une parcelle à Madame Muriel MASSON – Décision [Adoption à l’unanimité]

Dans le cadre de la création d’un pôle médical, la CdC est sollicitée par Madame Muriel MASSON, actuellement installée à Lamarque centre, pour l’acquisition d’un terrain de 2 000 m² environ au carrefour du Cartillon à Lamarque. Le projet consiste à regrouper plusieurs professionnels de santé afin d’offrir aux habitants du secteur un accès facilité aux soins.

2018-1801-18 Terrain à vocation économique - ZA Chagneau – Cession d’une parcelle à Monsieur Xavier LESCARRET – Décision [Adoption à l’unanimité]

Dans le cadre du développement de son activité, actuellement installée à Ludon-Médoc, Monsieur Xavier LESCARRET sollicite la CdC, pour l’acquisition d’un terrain de 1 995 m² environ.

2018-1801-19 Terrain à vocation économique - ZA Chagneau – Cession d’une parcelle à Monsieur Lionel LALAGUE – Décision [Adoption à l’unanimité]

Dans le cadre du développement de son activité, actuellement installée au Taillan-Médoc, Monsieur Lionel LALAGUE sollicite la CdC, pour l’acquisition d’un terrain de 4 264 m² environ.

2018-1801-20 Tableau des effectifs – Modification [Adoption à l’unanimité]

Afin d’optimiser le service et de répondre aux évolutions, il a été acté le recrutement d’un technicien déchets. Il est proposé l’ouverture d’un poste d’agent de maîtrise à compter du 01 février 2018. Pour répondre au besoin de développer les actions de communication autour du tri sélectif et de la gestion des déchets, il est proposé de recruter un conseiller du tri et prévention déchets. Il est donc proposé l’ouverture d’un poste d’adjoint technique à compter du 01 février 2018 et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Environnement

Rapporteur : Dominique SAINT-MARTIN

2018-1801-21 Contrat pour l’Action à la Performance CAP 2022 barème F pour la période 2018-2022 CITEO – Autorisation de signer [Adoption à l’unanimité]

Le Contrat pour l’Action et la Performance (CAP) « Barème E » ECO-EMBALLAGES est arrivé à échéance au 31 décembre 2017. Un nouveau contrat pour l’Action à la Performance CAP 2022 « Barème F » pour la période 2018-2022 CITEO (nouvelle dénomination commerciale de la société Eco-Emballages) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Ce contrat permet à la collectivité de bénéficier des soutiens financiers relatifs aux tonnes d’emballages ménagers collectés, triés et recyclés en fonction des performances de tri ainsi qu’à la sensibilisation des habitants.

2018-1801-22 Contrat pour la collecte et le traitement des déchets papiers pour la période 2018-2022 CITEO – Autorisation de signer [Adoption à l’unanimité]

La convention ECOFOLIO est arrivée à échéance au 31 décembre 2017. Au 1^{er} janvier 2018, l’éco-organisme CITEO se substitue à ECOFOLIO et un nouveau contrat type a été élaboré pour la période 2018-2022. Ce contrat permet de percevoir les soutiens financiers liés à la collecte séparée et au recyclage des déchets papiers.

2018-1801-23 Contrats de reprise des matériaux issus du tri sélectif des emballages ménagers – Autorisation de signer [Adoption à l’unanimité]

Les contrats de reprise des matériaux (acier, aluminium, papiers cartons, plastiques et verre) issus du tri sélectif des déchets d’emballages ménagers liés au Contrat d’Action à la Performance barème E sont arrivés à échéance au 31 décembre 2017. Il est donc nécessaire de les renouveler dans le cadre de la signature du Contrat d’Action à la Performance CAP 2022 barème F CITEO pour la période 2018-2022.

Voirie/Réseaux/Bassins Versants

Rapporteur : Claude GANELON

2018-1801-24 GEMAPI : Extension du périmètre du Syndicat Mixte des Bassins Versants du Centre Médoc Gargouilh – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Lors de sa réunion du 16 novembre 2017, le conseil syndical du SMBVCMG a proposé d'étendre son périmètre à la commune de Listrac-Médoc, afin qu'il puisse exercer pleinement ses missions sur l'ensemble du bassin versant. Il est proposé à la CdC, membre du syndicat, d'approuver cette extension de périmètre.

2018-1801-25 Adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) pour les compétences du cycle de l'eau – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé d'adhérer à FNCCR, association nationale régie par la loi de 1901, qui regroupe pour l'essentiel des collectivités territoriales et leurs groupements compétents pour l'organisation et la gestion de services publics dans quatre secteurs d'activité : énergie, cycle de l'eau, numérique et déchets. L'adhésion de la CdC ne concernerait que les compétences relevant du cycle de l'eau.

Petite Enfance/Jeunesse

Rapporteur : Dominique FEDIEU

2018-1801-26 Règlement intérieur des accueils collectifs de mineurs 3-17 ans – Modification [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé de modifier le règlement intérieur actuellement en vigueur au sein des ALSH périscolaires, extrascolaires et Actions Jeunes pour y apporter des précisions et des modifications afin de prendre en compte notamment les évolutions règlementaires et le changement des rythmes scolaires.